



INVESTISSEZ DANS LA PIERRE POUR TRANSMETTRE NOS VALEURS

Dans chaque paroisse, jusqu'à présent, les correspondants en charge de la collecte étaient principalement des relais de la campagne de communication des Chantiers Interdiocésains : mise en place des affiches, explications des enjeux durant la messe. Enfin, des tracts ou dépliants étaient distribués à la sortie de la messe.

Pour notre prochaine collecte, plus qu'une nouvelle campagne, c'est un nouvel état d'esprit que nous souhaitons initier fondé sur la responsabilité et la solidarité.

Pour 2011, le principe est d'installer une collecte au plus près de la vie paroissiale et d'impliquer très directement les contributeurs potentiels, pratiquants pour l'immense majorité, lors des offices dominicaux.

Pour les correspondants Chantiers, cette campagne 2011 n'est pas une charge chronophage de plus. Elle est l'occasion d'être des artisans efficaces dans la construction solide de l'Église catholique.

Pour 2011, la campagne dans les paroisses aura lieu les 22 et 23 janvier.

Les trois changements notables de la campagne 2011



Le message évolue au niveau du fond. Le patrimoine immobilier de l'Église est un *héritage à transmettre*.

Le nouveau message rappelle à tous les catholiques :

- qu'ils sont tous copropriétaires, héritiers d'un patrimoine immobilier dédié notamment à la spiritualité ;
- qu'ils sont donc responsables de son entretien, de son expansion et de sa transmission.



En conséquence, la nature de la contribution évolue. On passe du principe du don à la contribution responsable.

Cette contribution n'apparaît plus comme une option mais devient une responsabilité que chaque catholique est invité à honorer, dans la mesure de ses moyens.



Enfin, le mode opératoire de la collecte évolue. Les correspondants Chantiers vont organiser dans chaque paroisse l'opération *les 5 minutes qui comptent*.

Il s'agit de **renforcer nos opérations classiques** qui sont maintenues pour les contributeurs réguliers (essentiellement des envois de courrier et affichettes) **par une action terrain simple**.

Le principe est de profiter de la messe dominicale en prenant quelques minutes pour :

5'
qui comptent

- lire le message à l'assemblée ;
- remettre une enveloppe à chaque personne ou famille expliquant le nouveau message et l'appel à la contribution aux chantiers interdiocésains. (voir détails ci-dessous)



DÉTAIL DE VOTRE MISSION DU WEEK-END DE LA COLLECTE

Avant le week-end

Informez votre curé et/ou le responsable liturgique de la tenue de l'opération. Demandez à intervenir en premier lors des annonces.

Pendant la messe

1. Lire, avec conviction, le message à l'assemblée dominicale (voir au verso). Cette lecture peut être faite, si nécessaire, à deux voix ou par le curé lui-même.

2. Pendant la lecture, distribution de la main à la main de l'enveloppe permettant de contribuer. Attention ! Une enveloppe par foyer.

3. Se tenir disponible, à la sortie de l'office, pour répondre aux questions éventuelles.

→ Pour réussir l'opération, le correspondant Chantiers doit se faire assister par plusieurs membres de l'assistance (par exemple, les personnes ayant réalisé la quête) qui distribueront les enveloppes.

[Modèle]

L'intervention à l'ambon (environ 90"), au moment des annonces

Chers amis,

Je vous apporte une bonne nouvelle : nous sommes tous, nous les baptisés, copropriétaires des biens immobiliers de l'église catholique construits après 1905. Copropriétaires ! Mais bien sûr, cette bonne nouvelle, comme vous pouvez l'imaginer, a une contrepartie : en tant que copropriétaires, nous avons la responsabilité des charges qui vont avec !

Vous l'avez compris, ce week-end est celui de notre campagne annuelle des « Chantiers Interdiocésains ». *Si possible, montrer une affichette.* Une opération menée en solidarité par les diocèses d'Évry, Meaux, Pontoise et Versailles.

Ce n'est pas à vous que je dois rappeler que cette campagne est vitale pour la vie de l'église et de nos paroisses, puisque c'est elle qui permet de financer la construction et l'entretien des bâtiments depuis le début du XX^e siècle : églises, presbytères, salles d'accueil...

Ce n'est pas à vous que je dois rappeler la valeur symbolique de la pierre dans notre église et, au-delà, du repère visible et bienveillant qu'elle renvoie à notre société.

Mais c'est bien à vous que je m'adresse lorsque je vous prie de bien vouloir investir, au sens financier, dans cette pierre pour transmettre nos valeurs.

Oui, cette pierre est notre patrimoine immobilier et spirituel et nous en sommes les héritiers...

Oui, nous avons la responsabilité d'entretenir, d'enrichir et bien sûr de transmettre ce patrimoine.

En apportant votre contribution, à la mesure de vos moyens, vous assurez à la grande famille catholique de meilleures conditions de vie et de prières. Mais, également, vous investissez pour l'avenir dans « la pierre » pour transmettre les valeurs de l'Église.

Une enveloppe est en train d'être remise à chaque personne ou chaque famille. *Si possible, montrer une enveloppe.* En rentrant chez vous tout à l'heure, ne la laissez pas de côté, ouvrez-la et répondez à la contribution qui vous est demandée. Certains parmi vous contribuent déjà et ont été sollicités directement par courrier. Qu'ils ne prennent pas l'enveloppe aujourd'hui mais qu'ils n'oublient pas, pour autant, de répondre !

Je suis à votre disposition, à la sortie de cette messe, pour vous fournir des précisions complémentaires si vous le souhaitez.

Par avance, et au nom des Chantiers Interdiocésains, je vous remercie fraternellement pour votre écoute et votre contribution à venir.

→ Pour que le message passe bien, n'oubliez pas de parler clairement et distinctement dans le micro afin que chacun vous entende bien !

Foire aux questions

Pourquoi cette collecte ? Quelle différence avec le denier ?

Ce sont deux causes clairement différentes. Le denier répond essentiellement au besoin de rémunération des prêtres, séminaristes, laïcs au service de l'Église.

La collecte des Chantiers Interdiocésains répond au besoin de financement de la construction et de l'entretien des bâtiments : églises, presbytères, salles d'accueil...

Quand et comment contribuer ?

- En envoyant votre don par chèque, ou en espèces à la date de votre choix dans l'année.
- Régulièrement, si vous optez pour le prélèvement automatique mensuel. Cette solution permet d'échelonner vos dons et facilite la gestion et l'organisation des Chantiers en offrant des rentrées financières régulières. Le formulaire est à l'intérieur de l'enveloppe.
- Vous pouvez également faire une contribution en ligne, sur le site : www.chantiersinterdiocesains.cef.fr

À quelle hauteur faut-il contribuer ?

Selon vos moyens (bien insister sur le fait qu'il n'y a aucun montant obligatoire ni bien sûr de contrôle !), tous les montants petits ou grands sont utiles pour bâtir, rénover ou entretenir le patrimoine de l'Église.

Peut-on déduire cette contribution de ses impôts ?

Oui, dans la limite des dispositions fiscales en vigueur. À hauteur de 66 % de la valeur de la contribution, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Pour quelle raison un baptisé peu ou pas pratiquant donnerait-il ?

Au-delà de la dimension spirituelle, et quoi qu'on en dise, les églises, presbytères... restent un élément important du patrimoine national culturel. Elles sont toujours situées au centre de la « cité ». Autre argument et non des moindres, les églises sont et resteront un repère pour les générations futures.

À quoi sert cette collecte ?

Se référer au dépliant.